

COMMUNE DE VAILLY
COMPTE RENDU
RÉUNION DU CCAS
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 mars 2016

Présents : Yannick TRABICHET, Présidente, Michaël STEHLIN, Marlène BONDAZ, Laurent NAZAIRE, Félix TAGAND, Françoise BOUVIER, Anne-Marie WEYENETH, membres

Absentes: Carole CURSAT, Viviane TRABICHET

Secrétaire de séance : Marlène BONDAZ

Le compte-rendu du 13 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

I – Approbation du Compte Administratif 2015

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif du CCAS comme suit :

Section de fonctionnement :

- Recettes arrêtées à la somme de 5 770,69 €,
- Dépenses arrêtées à la somme de 5 426,16 €,

Soit un excédent de 344,53 €, porté à un excédent de **573,84 €** en tenant compte de l'excédent antérieur reporté de 229,31 €.

Section d'investissement :

- Recettes arrêtées à la somme de 0,00 €,
- Dépenses arrêtées à la somme de 0,00 €,

Soit un excédent de **5 395,91 €** en tenant compte de l'excédent antérieur reporté de 5 395,91 €.

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats comme suit :

- Un montant de 573,84 € au financement des charges de fonctionnement de l'exercice 2016,
- Un montant de 5 395,91 € au financement des charges d'investissement de l'exercice 2016.

II – Approbation du Compte de Gestion 2015

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2015 dressé par Mme Mougenot, trésorier principal, qui est conforme au compte administratif 2015 dressé par Madame le Maire.

III – Vote du Budget Primitif

Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2016 du CCAS présenté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à 5 573,84 €,

Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à 5 395,91 €.

IV – Questions diverses

Après un rappel des missions du CCAS, un point sur les actions 2015 est effectué :

- En octobre : réunion CODERPA sur le thème « bien vieillir ensemble »
- En décembre : repas des aînés et Noël de l'école élémentaire

Les membres du CCAS sont invités à faire des propositions pour l'utilisation de la somme reportée en investissement, soit 5 395,91€. Une réflexion est à engager sur l'évolution des actions portées par le CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H 00

La présidente,



Yannick TRABICHET

